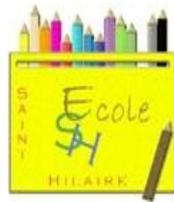


Ecole Saint Hilaire
6 Rue de La Fuye
85770 L'Île d'Elle.
02.51.52.02.15



L'Île d'Elle, le 7/07/2017.

Chers parents,

Merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués lors de la kermesse, pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Nous rappelons que nous profitons de cette journée pour remercier l'ensemble de l'équipe enseignante et les A.S.E.M. Ces remerciements ont lieu dans un moment de convivialité où enfants et familles sont réunis.

Voici les nouveaux tarifs (rétributions, restaurant scolaire et garderie) qui s'appliqueront lors de la prochaine rentrée 2017-2018. Les rétributions seront à régler en début de mois et les frais de garderie le mois suivant. Une facture de couleur verte vous sera adressée en septembre.

Tarif pour enfant(s) de la commune et hors-commune			<u>La garderie :</u>
Nombre d'enfant	Tarif à l'année	Tarif au mois (10 mois)	
1	260.00 €	26.00 €	La garderie est ouverte de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30. Le prix est de 0.60 € la demi-heure par enfant.
2	520.00 €	52.00 €	
Pour le 3 ^{ème}	130.00 €	13.00 €	

Tout dépassement de ces horaires sera sanctionné par une majoration de 5 € par 1/4 heure supplémentaire

Le restaurant scolaire :

Le prix du repas par enfant est de 2.81 € (tarif 2017).

Nous souhaitons aussi vous faire part d'une décision prise lors de notre dernière réunion.

Vous n'êtes pas sans savoir que sans votre participation – que ce soit lors des manifestations proposées ou bien au sein de l'établissement – l'école ne pourra garder ses portes ouvertes.

Nous pensons que chacun a la possibilité de s'investir selon ses envies et ses centres d'intérêts. L'OGEC de notre établissement a la particularité de gérer l'aspect financier et immobilier, mais aussi toutes les manifestations organisées tout au long de l'année.

Cependant, ces deux missions sont bien distinctes et peuvent être réparties suivant deux associations : l'OGEC et l'APEL. Brièvement, l'**OGEC** doit assurer la gestion financière, comptable et immobilière de l'établissement, alors que l'**APEL** a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil, et de représentation des parents d'élèves.

Depuis plusieurs années, il s'est fait sentir, au sein des membres de l'OGEC, l'envie de scinder ces deux missions. Ainsi, lors de la dernière réunion OGEC en date du 27 juin 2017, la création de l'APEL a été votée à l'unanimité.

L'APEL verra donc sa création effective à la rentrée prochaine. Vous êtes tous conviés, pour le bon fonctionnement de l'école, à intégrer l'une ou l'autre de ces deux associations selon vos affinités, vos intérêts ou bien vos compétences.

N'hésitez pas à solliciter les membres actuels ainsi que les enseignantes pour toutes questions ou informations supplémentaires.

Vous laissant mûrir cette réflexion,

Nous vous souhaitons, à tous, petits et grands, un bel été ainsi que de bonnes vacances !

L'OGEC.